

LA POLITIQUE ECONOMIQUE COLONIALE SUR LA COTE EST (MADAGASCAR) DANS LES ANNEES 1950

par

Lucile RABEARIMANANA

La crise de 1930 et surtout la seconde guerre mondiale ont révélé la fragilité de l'économie des colonies françaises: une économie profondément extravertie, forgée pour satisfaire les besoins de la Métropole d'une part; une économie de traite laissant une place importante aux produits d'exportation, favorisant les grandes compagnies françaises sans qu'aucune politique d'équipement et de mise en valeur n'ait été conçue, encore moins réalisée pour la développer d'autre part (1). Les conséquences économiques de la seconde guerre mondiale ont été telles que les dirigeants français ont pris conscience de la nécessité de renoncer à l'économie de traite traditionnelle et d'entreprendre une vaste opération d'investissements dans les colonies afin de pourvoir celles-ci d'un

(1) La crise de 1930 et ses conséquences désastreuses sur l'économie des colonies sont cependant à l'origine d'une politique d'intervention de la Métropole et de grands travaux d'aménagement réalisés avant 1939. A Madagascar, le Gouverneur Général Léon Cayla sollicite l'autorisation d'un emprunt de 735 Millions. Il s'agit d'un programme de travaux élaborés de longue date mais dont les modalités de financement n'ont pu être résolues auparavant. Mais c'est surtout après la seconde guerre mondiale et surtout dans les années 1950, que le gouvernement français s'engage dans une politique ambitieuse d'investissement dans les Territoires d'Outre Mer.

équipement économique et social. Elles seraient ainsi à même, plus qu'auparavant, de produire pour la satisfaction des impératifs économiques de la France, et seraient intégrées dans le vaste ensemble économique soudé autour de la France qu'est l'Union Française. L'objectif est enfin de les rendre capable de supporter la concurrence internationale.

Concernant plus particulièrement la côte est de Madagascar, la guerre et l'impossibilité pendant plusieurs années d'écouler les produits d'exportation, le café en premier lieu, les difficultés des transports gênant considérablement le ravitaillement en produits vivriers ont sérieusement ébranlé l'économie d'une région dont la richesse est fondée sur les relations extérieures. Aussi le plan décennal d'équipement économique et social s'est-il efforcé de mettre tous les moyens en œuvre afin de relancer sur la côte est les cultures d'exportation, dont les produits occupent une place de premier plan dans les exportations malgaches aussi bien en valeur qu'en tonnage. En outre, la propagande diffusée en faveur des cultures d'exportation, dans l'entre-deux-guerres surtout, a longtemps porté préjudice à l'extension des cultures vivrières, faisant de la côte est, une zone continuellement déficitaire en riz et tributaire des autres régions pour son ravitaillement. Et le grand principe de la politique de la colonisation dans les années 1950 concernant le développement économique de la côte est consiste aussi à encourager et à promouvoir les cultures vivrières, la riziculture en particulier. En outre, une politique sociale visant en particulier à améliorer les conditions de travail et d'existence des producteurs — salariés ou non — était mise en œuvre pour compléter les objectifs purement économiques.

Cependant, il s'agit d'une œuvre de longue haleine dont les résultats ne peuvent intervenir qu'au bout de plusieurs années. Entre temps, l'administration coloniale s'efforce de résoudre le problème du ravitaillement d'une population sans cesse croissante par une politique complexe de réglementation de la circulation et de l'exportation du riz.

I

LES CONDITIONS FAVORABLES A UN CHANGEMENT DE POLITIQUE COLONIALE AU LENDEMAIN DE LA GUERRE

LES IMPERATIFS DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE COLONIALE

L'équipement des colonies était à l'ordre du jour de maintes réunions de dirigeants coloniaux et métropolitains depuis le lendemain de la première guerre mondiale. Après la crise de 1930, la Conférence des Gouverneurs généraux en février 1939 est organisée par le Ministre des Colonies pour « concourir à l'intensification de la production coloniale en fonction des

besoins de la métropole ...» (2). Le gouvernement de Vichy en élaborant un plan décennal pour la France a aussi conçu un plan pour les colonies. Cependant c'est la Conférence de Brazzaville qui a défini le mieux la nouvelle politique française d'équipement des colonies. Ses résolutions concernant le domaine économique sont aussi à l'origine de la politique de la IV^e République sur ce plan.

Le but de cette « politique économique coloniale doit être le développement du potentiel de production et l'enrichissement des T.O.M., en vue d'assurer aux Africains une vie meilleure par l'augmentation de leur pouvoir d'achat et l'élévation de leur standing de vie », selon les résolutions de la Conférence. La France proclame ainsi sa volonté d'assurer le mieux-être des populations des colonies. Mais cette préoccupation avouée se double du souci de préserver les intérêts économiques et politiques de la France dans l'Union Française. La conscience de la nécessité de l'équipement des T.O.M. est en réalité dictée par la conjoncture nationale et internationale. Sur le plan national, le relèvement de l'économie des colonies est une des conditions nécessaires au développement de celle de la Métropole, vu le rôle de celles-ci dans ses relations commerciales, vu aussi les investissements effectués par elle dans des colonies comme l'Algérie et l'Indochine (3). L'équipement des T.O.M. doit permettre la promotion du secteur agricole et aussi, dans une certaine mesure leur industrialisation. Cependant, ces économies ne doivent réaliser leur développement que dans la perspective d'une complémentarité avec celle de la France. Globalement, les principes économiques restent les mêmes que lors de la période de l'économie de traite traditionnelle: les T.O.M. doivent fournir les matières premières nécessaires aux industries françaises et absorber les produits fabriqués. La nuance réside dans l'implantation de certaines branches d'industrie dans les T.O.M., mais des branches non susceptibles de concurrencer les industries de la France. La nouvelle politique économique coloniale préconisée doit donc en réalité tendre vers « la complémentarité des économies de la Métropole et de ses territoires d'Outre Mer. Et le maintien en France des grandes industries d'exportation et celui des débouchés coloniaux sera sans doute pour la France une question vitale » (4). Concernant la production agricole des T.O.M. en outre, celle-ci doit pourvoir la France en denrées aussi nécessaires que le café par exemple dont une bonne

(2) Secrétariat d'Etat aux colonies, Section Outre-Mer des Archives Nationales — Affaires économiques 58 cité par C. Coquery-Vidrovitch, *Industrie et dépendances: les retards de l'industrialisation dans l'Empire français dans la première moitié du XX^e siècle.*

(3) Une des conséquences de la crise est en effet le repli des capitaux français investis à l'extérieur, aux colonies (41% à la veille de la seconde guerre contre 10% environ en 1914).

(4) Crouzet, Note sur les possibilités industrielles de Madagascar 1944. Cabinet Civil D 277 (A.R.D.M.).

partie reste encore importée de l'étranger au lendemain de la guerre : sur les 200 000 t. de cafés consommés annuellement par la France à la fin des années 1940; les T.O.M. ne fournissent que 110 000 t., soit un peu plus de la moitié seulement. Le développement de la production de ce genre de culture évite à la France une sortie de devises, ce qui est particulièrement souhaitable au lendemain de la guerre où l'économie française a besoin de matériel américain pour se rééquiper. L'équipement des T.O.M. répond aussi à la volonté de la France d'intégrer les jeunes économies au système mondial de production et de circulation des biens.

Mais cette vaste politique économique d'équipement et de promotion de la production dans les T.O.M. ne répond pas seulement à des préoccupations strictement économiques. Elle répond aussi à la volonté de maintenir la cohésion des T.O.M. à l'intérieur de l'Union Française, de faire accepter la tutelle de la France sur les populations autochtones. Face aux velléités d'autonomie et même d'indépendance manifestées par les peuples colonisés, la France préconise une politique visant à rehausser le niveau de vie de ces derniers, pensant ainsi pouvoir freiner, voire même abolir les sentiments nationalistes qui naissent et se diffusent dans la presque totalité de l'Union Française. L'attrait que les grandes puissances pourraient exercer sur les peuples colonisés, doit aussi être jugulé. Et les dirigeants français se rendent donc bien compte que « les conjonctures politiques tant sur le plan international que sur le plan intérieur des colonies, rendent plus que jamais impérieuse cette mise en valeur. L'alternative est claire ou bien nous la réalisons rapidement, ou bien nous acceptons de perdre dans un avenir plus ou moins proche, les attributs essentiels de notre souveraineté, ce qui ne saurait se concevoir » (5).

Ainsi, sous la IV^e République et jusqu'à l'indépendance de Madagascar en 1960, ce souci de préserver l'adhésion des Malgaches à la colonisation, d'empêcher l'éclosion de tout mouvement de contestation de la présence française se perçoit dans toutes les grandes lignes de la politique suivie par l'Administration. Elle est d'autant plus encline à cette voie qu'elle n'est pas près d'oublier la vigueur de l'opposition à la France manifestée par les populations de la région orientale lors de l'Insurrection de 1947. Le soin apporté au maintien de prix accessibles à la masse des salariés des villes, pour les denrées de première nécessité, le riz en premier lieu, constitue une constante de la politique économique à Madagascar; elle se manifeste avec plus d'ardeur à la veille d'événements politiques comme le referendum de septembre 1958 ou la proclamation de la République malgache en octobre de la même année. La prospérité économique comme gage de paix sociale constitue ainsi le but de cette nouvelle politique économique préconisée dans les T.O.M. dans les années 1950.

(5) Copie de la dépêche ministérielle au Gouverneur général de Madagascar et Dépendances en date du 9 juin 1945. Cabinet Civil D 277 (A.R.D.M.).

Celle-ci est concrétisée par l'élaboration du plan décennal d'équipement économique et social décidée par la loi du 30 avril 1946 et qui reçoit un début d'application à Madagascar en juillet 1947. Les trois premières années constituant une période de démarrage, la réalisation des travaux d'équipement débute effectivement en 1950. Jusqu'à l'indépendance, 33 514 829 000 Frs CFA ont ainsi été dépensés dans les investissements dans le cadre de la section locale du FIDES (6). Le premier plan (1947-1952) qui a occasionné des paiements de 14 373 416 000 de francs CFA s'est surtout porté en ce qui concerne l'agriculture sur les aménagements hydrauliques. Il « a conduit à une pulvérisation des crédits et à une dispersion des activités par le financement d'un grand nombre de petits et moyens aménagements » (7). Le deuxième plan (1953-1957) s'est plutôt attaché à l'augmentation de la production vivrière et l'amélioration des prix d'achat et de vente des produits agricoles en général. L'action entreprise visait aussi à se rapprocher des milieux paysans par le biais des différentes collectivités rurales (C.A.R., CRA.M., groupements de collectivités, secteurs de paysannat). A ces crédits fournis par le FIDES s'ajoutent aussi ceux du budget général et des budgets provinciaux, provenant en grande partie d'avances accordées par la Caisse Centrale de la France d'Outre Mer. Le montant de ces investissements publics peut paraître élevé. En tout cas, il était devenu nécessaire de les réaliser vu l'état de sous-équipement de Madagascar et les dégâts causés par « l'effort de guerre » sur une économie coloniale fragile.

LA SITUATION ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE DE LA COTE EST AU LENDEMAIN DE LA GUERRE

La côte est toujours occupée une place privilégiée dans l'économie de Madagascar. Les deux provinces qui la forment fournissent en effet 75% environ des produits d'exportation d'origine agricole. Le plus important d'entre eux, le café représente en 1958 39,4% de la valeur des exportations contre 33% en 1938 et 33,6% en 1944. Elle fournit aussi du girofle et de la vanille destinés à l'exportation. Cependant la production globale est en baisse par rapport à celle de l'avant guerre.

(6) Gendarme (R.): *L'économie de Madagascar. Diagnostic et perspectives de développement*, Paris, Editions Cujas, 1963.

(7) L'évolution chiffrée des dégâts causés par l'insurrection de 1947 reste et peut-être restera toujours difficile à effectuer. Les colons ont eu tendance à en exagérer la portée. Pourtant il n'est pas à oublier que même si certains colons ont vu leurs plantations saccagées, ce n'est pas le cas de tous. En outre, la majeure partie des surfaces cultivées en caféiers était entre les mains des autochtones. Enfin, l'administration donna l'ordre aux collectivités autochtones de procéder à la cueillette du café des plantations européennes ou autochtones dont les propriétaires étaient absents. Mais, en fin de compte, les dégâts causés par l'insurrection sur les caféiers ne devaient pas être très importants.

· Exportations de café de Madagascar de 1938 à 1950 (8)

1938	1939	1940	1945	1946	1947	1948	1949	1950
41 204t	30 921t	20 182t	26 912t	22 332t	29 033t	19 944t	25 625t	41 559t

Les exportations de café de l'année 1938 constituent un record après la crise économique dont les effets se font sentir à Madagascar jusqu'en 1935-1936. Cette production ne cesse de diminuer pendant la guerre à cause des difficultés d'exportation et de la priorité accordée aux cultures vivrières. Ce n'est qu'en 1950 que les exportations atteignent celles de 1938. Cependant, 18 158 t sur les 41 000 t exportés proviennent de la récolte 1949. La production de 1950 n'est que de 26 500 t (9). Cette année marque le début réel de la régression de la production de café. Les colons français, ceux de Mananjary et de Manakara en particulier, ont longtemps évoqué, comme cause de cette régression, les dégâts dus à l'insurrection de 1947, qui en réalité, ne sont pas si importants que ces colons n'ont laissé croire (10). L'insurrection n'a que peu modifié la situation du café puisque la production se maintient de 1946 à 1949 entre 9 000 et 10 000 t dans la province de Tamatave. Il est certes hasardeux de se fier entièrement aux chiffres en particulier pour une production répartie entre des dizaines de milliers de petits producteurs autochtones, cependant les rapports de l'administration s'accordent pour reconnaître le peu d'incidence que l'insurrection a pu avoir sur la production de café. Il faut chercher les véritables causes de la régression dans la situation des plantations pendant la guerre et pendant les années 1950. L'ingénieur d'agriculture Coste affirmait en juillet 1950 qu'« à la côte Est, le café est devenu un produit de cueillette. L'entretien des plantations est très négligé. Le matériel végétal est âgé. A Mananjary et à Manakara, il date de 30 à 35 ans environ ; de 20 à 35 ans ailleurs » (11). Il n'y a pas non plus un seul technicien dans la caféiculture ; le café risque de « devenir un produit de cueillette en voie de disparition », dont la production descendrait à 10 000 t en 1960 si aucune mesure n'était prise d'urgence pour remédier à la situation. Celle-ci est due aux circonstances de la guerre dans la mesure où les difficultés de l'évacuation du café, vers la Métropole et l'Algérie ont entraîné des

(8) Madagascar : Tableau IV, principaux produits exportés, *Annuaire statistique de Madagascar*, Volume 1, 1938-1951.

Haut Commissariat de la République Française à Madagascar et Dépendances
— Direction des Services Economiques, Service de statistique générale —
Tananarive, Imprimerie Officielle 1953, p. 146.

(9) *Evolution de l'économie de Madagascar*, Livre blanc de la République Malgache
— Haut Commissariat général au Plan — Tananarive 1962, pp. 84-85.

(10) Des journaux comme *Tana-Journal* ou *l'Avenir de Madagascar* abondent en plaintes des petits colons à ce sujet.

(11) Situation du café en 1950. Rapport de l'ingénieur Coste du 5 Juillet 1950 à Monsieur le Ministre de la France d'Outre Mer (A.M.E.C.).

problèmes de stockage et d'une manière générale une baisse de revenus du producteur. En outre, alors qu'en 1944 le principe du cours mondial avait été admis pour les cafés coloniaux et que les colonies françaises avaient alors la libre disposition de leurs devises, avec le retour à la paix, les colonies ont été ramenées progressivement dans le circuit métropolitain. Et cette intégration dans le réseau de relations commerciales de la France lèse considérablement les colonies : le café est ainsi obligatoirement livré au groupement national d'achat du café (GNACA), les devises distribuées parcimonieusement et pour des achats bien déterminés et étroitement contrôlés. En plus, les marchandises et les matériels importés de France sont payés à des prix plus élevés que les prix mondiaux, ce qui augmente d'autant les prix de revient des producteurs de café dans les colonies sans qu'à cela ne corresponde un réajustement des prix de réalisation de ces cafés : c'est ainsi que les cafés sont payés à 10 F et 11 F en 1945, ce qui représente une augmentation de 50% par rapport aux prix de 1939, alors que le prix du café au consommateur français a été multiplié par 4 pendant la même période (12). Devant le refus des producteurs et des commerçants locaux de livrer leurs stocks de café pour être évacués sur la Métropole, dans l'attente d'une revalorisation des prix de leurs produits, le ministre de la France d'Outre Mer n'a pas hésité à ordonner la réquisition des récoltes de 1943 et 1944 et des récoltes antérieures (13). Toutes ces mesures et les hésitations en ce qui concerne la revalorisation des prix du café auxquelles s'ajoutent les effets perturbateurs de la guerre : obligation de livraison de caoutchouc de cueillette, les réquisitions des autochtones sur les plantations européennes ou sur les chantiers d'extraction du graphite etc... — n'ont pu aboutir qu'au délaissement de leurs plantations de café par les autochtones et donc à l'état d'abandon dans lequel se trouvaient celles-ci jusqu'au début des années 1950. Le grand âge des arbres, l'inexistence de leur entretien vouaient ainsi la caféiculture de la côte est à un déclin irrémédiable sans une énergique et immédiate intervention de l'administration coloniale en faveur d'un produit dont les besoins de la Métropole sont importants.

Il en est de même pour le girofle, produit essentiellement dans la région de Fénérive-Sainte Marie mais dont le rendement est égal seulement au quart de celui des plantations de Zanzibar. Force est pour l'administration de reconnaître que « nous pratiquons en fait une méthode de cueillette du girofle et non sa culture rationnelle » (14). Un effort devait aussi être fourni dans ce sens.

(12) Le prix du café en 1945 : lettre de M. Bonnet à la Chambre de Commerce de Tamatave du 14 août 1945. Cabinet Civil D 31 S (A.R.D.M.)

(13) Lettre du Gouverneur Général au Chef de Région de Tamatave datant de Juin 1945. Cabinet Civil D 31 S (A.R.D.M.)

(14) La production annuelle moyenne de Madagascar est de 4000 t. La production mondiale de 1949, 16000 t a été totalement absorbée par les marchés mondiaux. Il est possible que ceux-ci puissent acheter 20000 t de girofle.

Cependant, c'est le problème des cultures vivrières qui devaient se poser avec le plus d'acuité pendant et au lendemain de la guerre. La côte est toujours été tributaire des autres régions en ce qui concerne son ravitaillement en riz dès avant la seconde guerre. Cette denrée de première nécessité lui provenait en grande partie de la région de Fianarantsoa pour Mananjary et Manakara, de l'Alaotra et de la région de Maroantsetra en ce qui concerne la région de Tamatave et de Fénérive (15). La guerre ne fait qu'aggraver le problème de ravitaillement de la côte est: en effet, la production globale de riz diminue dans tout Madagascar pendant la guerre, malgré les «encouragements» ou plutôt l'obligation dont font l'objet les autochtones pour étendre au maximum les cultures vivrières. C'est en particulier la pénurie de riz qui est à l'origine de la création en 1943 du Service du riz et du paddy et celle de l'Office du riz en février 1944; institution impopulaire au possible et, somme toute, inefficace en ce qui concerne le ravitaillement des régions côtières. A cette insuffisance de la production s'ajoutent aussi les difficultés des liaisons entre les différentes régions du pays, particulièrement graves pour la côte est, tributaire des Hautes Terres pour son ravitaillement. Il n'est donc pas étonnant qu'au lendemain de la guerre et jusqu'au début des années 1950, la côte est souffre de cette pénurie de riz. La riziculture occupe sur la côte est environ 95 000 ha et produit 141 600 t. (dont 37 000 t provenant de la riziculture de montagne), ce qui entraîne l'obligation d'une importation de riz des autres régions s'élevant à près de 25 000 t chaque année. Les colons se plaignent en 1945 que le tonnage de riz alloué aux villes de Mananjary et de Manakara et aux planteurs est insuffisant et le prix pratiqué trop élevé: le riz acheté à 1,54 F à Ambohimahasoa est vendu à 3,7 F le kg à Mananjary (16). Quant à la région de Fénérive, pendant la même période, elle souffre purement et simplement de disette pendant quelques mois.

Le problème du ravitaillement de la côte est et, partant, de l'effort en vue de l'intensification de la production se posait avec d'autant plus d'urgence au début des années 1950 que la population s'accroît rapidement à partir de cette période puisque l'accroissement démographique est en moyenne de 2,3% par an de 1950 à 1960 (17).

Enfin, la résolution du problème de la main-d'œuvre constitue une préoccupation permanente de l'administration de Madagascar en général

(15) Feugeas (Y.), *Le marché du riz pendant la période coloniale à Madagascar (1905-1940)*, *Etudes Historiques*, n° IV U.E.R. d'Histoire — Université de Madagascar 1979.

(16) Réunion de la Chambre de Commerce de Mananjary du 6 Janvier 1945 (Chambre de Commerce de Mananjary) *A.R.D.M.*

(17) *L'évolution économique malgache*, Commissariat Général au Plan, Tananarive 1962.

et des dirigeants de la côte est en particulier, au lendemain de la guerre. La main-d'œuvre fait défaut dans la plupart des grandes plantations de la côte est: une conséquence fâcheuse de l'abolition des réquisitions et de la proclamation en 1946 de la liberté du travail, pensent les colons. En réalité, l'amélioration des conditions de travail des salariés et la réglementation du salariat en faveur des employés dans les années 1950 constituent, seules, la solution de ce problème. Toujours est-il que les colons, faute de pouvoir comprendre les données de ce problème, se trouvent parfois impuissants devant la pénurie de main-d'œuvre, devant les fuites des salariés contractuels. C'est à l'amélioration de la condition du travail que s'attelle aussi l'administration coloniale dans les années 1950.

Telle est donc la situation économique et sociale de la côte est au début des années 1950: une production caféière plus faible qu'avant la guerre et vouée à une régression irrémédiable si rien n'est entrepris pour la relever alors qu'il s'agit d'un produit d'exportation d'importance capitale pour l'économie du Territoire et dont la France a particulièrement besoin. Une politique de relance des cultures d'exportation était indispensable dans les années 1950. En outre, il y a une production vivrière déficitaire qui risquait de l'être encore plus à l'avenir vu la poussée démographique. La politique coloniale s'efforce non seulement de promouvoir les cultures d'exportation, le café en particulier, mais encore d'encourager la riziculture afin d'éviter les inconvénients d'une économie trop centrée sur des produits d'exportation qui mettraient celle-ci à la merci des variations des cours mondiaux. Les efforts tant financiers que techniques fournis pour relever la production du café montrent néanmoins une politique tendant à satisfaire les besoins de la France dans ce domaine.

II

LA PROMOTION DE LA CAFEICULTURE

Au début des années 1950, le problème du café repose non seulement sur l'obligation d'en augmenter la production mais encore sur la nécessité d'une amélioration de la qualité. En tout cas, l'administration coloniale autant que les colons et les planteurs autochtones se rendent compte de l'urgence d'une intervention à grande échelle pour remédier à une situation catastrophique.

LES CADRES ET LES MOYENS D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION

Dès 1950, les services provinciaux de l'agriculture de Tamatave et de Fianarantsoa s'attellent à une tâche ardue pour améliorer la production

caféière. Leur action est favorisée alors par les hauts cours du café tant sur le marché mondial qu'à Madagascar. Cette action est assurée par le Fonds de Soutien du Café créé en 1953 qui se substitue ainsi au budget provincial pour la vulgarisation caféière. Il est doté annuellement d'un crédit de 100 millions de francs CFA dont 40% proviennent d'une augmentation des droits de sortie sur le café (18). En outre est créée, dans le même but de promouvoir la production caféière, la Caisse de stabilisation des prix du Café en septembre 1956. Le Fonds de Soutien du Café a pour attribution première de diffuser les nouvelles méthodes pour l'amélioration de la culture, il consacre aussi ses efforts à l'encouragement des recherches de caféiculture. La station agricole d'Ivoloina polyvalente existe bien mais, faute de crédits, elle n'a pratiquement pas pu fonctionner avant les années 1950. La station caféicole est transférée à Ilaka près de Vatmandry en 1956-1957.

Les structures d'approche du paysannat local, celui qui fournit, suivant les régions entre 75% et 80% de la production de café et sur qui devrait s'exercer la vulgarisation agricole, sont constituées essentiellement par les collectivités rurales. Les collectivités autochtones rurales créées en 1950 sont des «groupements de villages ou de quartiers réunissant 1 000 à 10 000 habitants administrés par des notables ... Le but recherché est de promouvoir le progrès rural, utilisant les habitudes ancestrales mais les collectivités doivent aussi être capables d'évoluer rapidement vers la municipalité moderne» (19). Ayant leur budget propre, les CAR disposent de moyens techniques et d'un personnel d'assistance qualifié. Ces CAR peuvent se transformer en collectivités rurales autochtones modernisées (CRAM) lorsqu'elles passent une convention de modernisation avec la Centrale d'équipement agricole et de modernisation du Paysannat (CEAMP), pour mécaniser les travaux agricoles ou pour les travaux de mise en valeur. Cependant ces structures ne se révélant pas particulièrement opérantes, 4 ans après leur fonctionnement, en 1955, sont créés les Secteurs de Paysannat dont le but est de concentrer l'action de vulgarisation sur des exploitations pilotes «en faisant réaliser par quelques cultivateurs, en ne leur ménageant ni les conseils, ni l'assistance financière et matérielle, toutes les améliorations connues, sur leurs exploitations à titre démonstratif». Puis parallèlement, les Groupements de collectivités voient le jour, en 1956, constituant une continuation de la vulgarisation diffuse d'actions techniques sur la masse

(18) La majoration des droits de sortie sur le café est décidée par l'Assemblée Représentative en Janvier 1950.

(19) Prats (Y.), *Le développement communautaire à Madagascar*, Paris, Librairie de Droit et de Jurisprudence 1972.

des paysans (20). Les interventions de l'administration se font donc par le biais de ces nouvelles structures, dont le nombre révèle peut-être la volonté profonde de celle-ci d'agir sur la masse des producteurs locaux, qui fournissent la majeure partie caféière. Mais ces interventions révèlent également des tâtonnements certains, entraînant une insuffisance d'efficacité.

Dotation des dépenses sur FIDES pour les Groupements de collectivités, secteurs de paysannat et CRAM de la côte est de la province de Fianarantsoa en 1958(21)(en milliers de Francs CFA):

	G.C.	CRAM	TOTAL
Farafangana	6 779	1 763	8 542
Ifanadiana	9 153	—	9 143
Mananjary	17 525	—	17 525
Nosy-Varika	4 184	—	4 184
Vangaindrano	11 687	—	11 687
Vohipeno	8 852	1 623	10 475
Fort-Carnot	2 047	—	2 47
	60 217	3 386	63 603

Sur les 14 groupements de collectivités créés dans la province de Fianarantsoa, 7 se trouvent dans les districts côtiers, chaque groupement correspondant à un district. Cependant, deux des C.A.R. de la côte sont transformées en C.R.A.M. en contractant des emprunts pour se moderniser, alors que sur les Hautes Terres il y a en formation 4 CRAM (à Ambalavao, Ambohimahasoa, Ihosy, Fandriana). En plus les emprunts demandés par les CRAM de la côte sont loin d'égaliser ceux des Hautes Terres (3386 contre 32152). Il résulte de tout cela que sur une dotation totale de 230520000 francs CFA destinée aux collectivités, celles des côtes n'ont perçu que 63603000 F. CFA.

(20) Le grand nombre de ces structures créées pour encadrer le paysannat autochtone montre la politique hésitante et tâtonnante de l'administration coloniale et finalement le demi-échec de ces institutions.

(21) Cauet et Werquin, *Etudes des formes de l'action en faveur du paysannat à Madagascar*, Inspection de la France d'Outre-Mer — août-septembre 1958.

Les proportions changent quelque peu pour la province de Tamatave.

Dotations des dépenses sur FIDES pour les collectivités de la province de Tamatave (en millier de Francs CFA)

Brickaville	14 679		16 462	31 141
Fénérive	14 095	5 229	—	19 324
Mananara	—	2 117	—	2 117
Mahanoro	5 832	7 156	—	12 998
Maroantsetra	7 711	2 424	—	10 135
Marolambo	3 677	1 354	—	5 031
Vatomandry	12 915	6 745	4 154	23 814
Tamatave	17 786	6 050	—	23 842
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	76 685	31 616	20 616	128 392

Les collectivités de la côte est ont ainsi absorbé 128 392 000 F CFA sur les 310 752 000 accordés à toute la province, le reste revenant aux deux grandes collectivités à vocation rizicole, à savoir Andilamena et surtout Ambatondrazaka. Quant à Vavatenina et Sainte-Marie, leur dotation (70 000 chacune) n'ont pas été utilisées.

En fin de compte, le cadre des interventions administratives en vue de la promotion de la caféiculture est constitué moins par les collectivités paysannes proprement dites que par l'action directe du Fonds de Soutien du Café. Témoigne aussi de l'importance secondaire des collectivités dans ce domaine, le nombre peu élevé de CRAM constituées et surtout la faiblesse des crédits empruntés auprès de la CEAMP. Enfin, ces collectivités ne pouvaient constituer le cadre primordial de la politique d'intervention en faveur des grandes opérations de promotion de la caféiculture étant donné le caractère radical des mesures proposées: arrachage des plants trop âgés, ou situés sur des pentes trop fortes et transferts des cultures sur des terrains plus appropriés, utilisation d'engrais, de techniques nouvelles peu répandues jusque là. L'initiative de telles opérations ne pouvait appartenir qu'à l'administration — dans le cadre du Fonds de Soutien du Café — D'ailleurs celle-ci est aussi obligée de prendre conscience des difficultés de l'action. «La prudence que manifestent les autorités en matière de modernisation ne conduit pas à l'inaction. Mais lorsqu'il s'agit de changer les coutumes ancestrales, on n'a pas le droit, en voulant brûler les étapes, de risquer un échec qui compromettrait pour longtemps toute nouvelle tentative de ce genre. Toute méthode de coercition étant exclue par avance, la modernisation rurale ne peut être qu'une œuvre de longue haleine et de patiente éducation» (22). L'action entreprise pour promouvoir la culture du café était urgente car les exportations n'augmentaient pas, loin s'en faut.

(22) «La province de Fianarantsoa», *Bulletin de Madagascar*, n° 43 du 16 janvier 1952.

Cependant, les crédits accordés à l'action entreprise sont à la mesure de la volonté de promouvoir la caféiculture : ceux-ci passent de 67 142 millions de francs CFA en 1955 à 100 millions environ en 1957.

Cette action s'exerce en premier lieu pour ne pas dire exclusivement sur la masse des producteurs autochtones. En effet, malgré la présence des plantations européennes, encore nombreuses dans les régions de Mananjary et de Manakara, la production caféière est en grande partie entre les mains de ces producteurs autochtones. C'est ainsi que dans la Province de Tamatave, près du 1/9 seulement des terres recouvertes de caféiers est cultivé par les colons européens — la situation extrême se trouve dans le district de Fénérive où ils ne possèdent que le millième des surfaces cultivées en caféiers — (23). De même dans la région de Manakara malgré l'existence de grandes concessions appartenant à des colons (en moyenne 250 ha), 80% des superficies consacrées aux caféiers appartiennent aux planteurs malgaches; dans celle de Mananjary, la proportion est la suivante: 22,4% aux plantations européennes, contre 77,6% aux producteurs malgaches (24); à Vatomandry en 1956: 10,5% pour les plantations des colons européens, 83,5% pour celles des Malgaches. Il faut cependant se garder d'une confiance absolue dans la précision fournie par les statistiques. Il est en effet difficile de mesurer les surfaces cultivées par ces derniers, éparpillées en petites propriétés disséminées sur les reliefs les plus variés. L'on peut néanmoins affirmer la prépondérance de la place occupée par les Malgaches dans la culture caféière au lendemain de la seconde guerre mondiale.

L'action menée pour promouvoir la caféiculture vise certes à améliorer celle-ci, mais selon les rapports de l'administration, elle voudrait aussi rehausser le niveau de vie des producteurs malgaches. Elle vise également à améliorer les conditions d'existence de la main-d'œuvre salariée (25), qui travaille surtout dans les plantations caféières des Européens des régions de Manakara, Mananjary, Vatomandry et Mahanoro. Après 1945, l'administration coloniale a en effet compris que « toutes les solutions au problème de la main-d'œuvre doivent s'efforcer réellement de procurer aux travailleurs des avantages indéniables : bien-être matériel, liberté, sécurité sociale et satisfaction morale » (26). Et la législation en vigueur à partir de cette date et surtout dans les années 1950 en particulier après la

(23) Monographie de Fénérive — 1955 (A.R.D.M.).

(24) Monographie de Mananjary et de Manakara 1957 (A.R.D.M.).

(25) Pour l'ensemble de Madagascar, le salariat occupe en 1950, 1/8è de la population active. La moitié des salariés autochtones est constituée de travailleurs agricoles, selon le rapport de l'Inspection Générale du Travail de 1951. Cabinet Civil D379 (A.R.D.M.).

(26) Lettre du Chef de la Province de Tamatave au Directeur des Services Economiques du 27 mars 1954 (A.M.E.C.).

promulgation du Code du Travail vise à assurer une certaine protection du salarié autochtone en réglementant les conditions de travail et en fixant des salaires minima suivant les provinces et les secteurs (urbain ou rural). Si une telle législation est parfois dénoncée par la colonisation comme une des causes de l'impossibilité de la diminution des prix de revient de la production, elle a, en tout cas, pour résultat de stabiliser une main-d'œuvre salariée autochtone longtemps instable en grande partie à cause des mauvaises conditions de travail et de traitement chez les colons.

En fin de compte, les institutions mises en place, les crédits fournis tant par le FIDES que par les budgets provinciaux, la législation appliquée en faveur des travailleurs, tout concourt à la réalisation de la politique coloniale visant à promouvoir la culture du café. Les domaines d'intervention dans ce sens sont multiples.

LES DIFFERENTES ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE DU CAFE

Elle vise non seulement à accroître la production en quantité, mais encore à en améliorer la qualité pour que le café malgache puisse supporter la concurrence sur le marché mondial.

L'accroissement de la surface cultivée constitue la première préoccupation de l'administration. Cet accroissement est encore possible dans les zones encore peu peuplées comme celle de Fort Carnot ou d'Ifanadiana, ou celles où la colonisation européenne n'a pas accaparé toutes les bonnes terres et où il est encore possible d'étendre la caféiculture comme dans la région de Mahanoro. Mananjary, Manakara constituent par contre des régions où la surface consacrée au café ne peut plus être accrue, la colonisation y étant installée de longue date. Le Service de l'Agriculture s'emploie donc à encourager la mise en culture du café sur le maximum de terres. Cependant à partir de 1954, l'extension est réglementée pour préserver le patrimoine forestier de la côte est. Ne peuvent être mis en culture que les terrains à vocation agricole certaine (les terrains plats, les bas fonds recouverts d'une maigre végétation forestière) à l'exclusion des terres à trop forte pente et de celles où la couverture forestière est abondante. Et finalement l'attribution de nouvelles terres vouées à la caféiculture est soigneusement réglementée par le Service de l'Agriculture et par celui des Eaux et Forêts. Il n'en reste pas moins que les surfaces cultivées en café sur la côte est sont de l'ordre de 180 000 ha en 1960 (27), alors qu'elles étaient seulement d'environ 112 000 ha en 1950 (28). Le rythme d'extension est rapide: 50% des nouvelles plantations ont été effectuées entre 1955 et 1957,

(27) L'évolution économique malgache 1950 à 1960, pp. 73 et 74.

(28) Ramanantsoavina (G.), *Les principaux produits agricoles malgaches*, Direction de la production agricole, Tananarive, 1967.

date à laquelle, le mouvement d'accroissement des surfaces cultivées est freiné par l'administration. Cet accroissement des surfaces cultivées en caféiers est possible grâce aux nombreuses pépinières créées dans les différentes régions par le Service de l'Agriculture et le Fonds de Soutien du café. La grande vague de mise en culture commence en 1953 et ne fléchit pratiquement pas jusqu'en 1957-1958: les plants en pépinières passent ainsi de 3,6 Millions en 1953 à 9,266 Millions en 1955, et à 9,8 Millions en 1956.

Ce renouvellement des plants de caféiers s'accompagne de l'arrachage des plants trop âgés dont le rendement est déjà dérisoire. Cependant cette deuxième action s'obtient difficilement des paysans. Ils ne s'y livrent que très progressivement. De même le recepage des plants, permettant leur rajeunissement, ne s'effectue que très lentement et l'action de la vulgarisation doit être menée avec toute la prudence nécessaire. En outre, l'utilisation d'engrais est préconisée par les groupes démonstratifs qui pratiquent les opérations de taille et de recepage des plants et effectuent des démonstrations sur tous les soins d'entretien. La progression des opérations de recepage est ainsi la suivante dans la région de Mananjary :

	1955-1956	1957
Mananjary	264 000	269 000
Ifanadiana	204 000	300 000
Nosy-Varika	47 000	36 000 (29)

L'amélioration de la qualité du café préparé est aussi obtenue par diffusion parmi les producteurs malgaches de l'utilisation de méthodes modernes de séchage ... : aires de séchage, dépulpeuses, décortiqueuses. Le plan de développement de Mananjary financé par le Fonds de Soutien et les Groupements de Collectivités grâce au FIDES prévoit pour 1957 les crédits suivants :

	Aires de séchage	Décortiqueuses	Nombre de décortiqueuses
Mananjary	450 000 F	900 000 F	5
Ifanadiana	160 000 F	360 000 F	2
Nosy-Varika	270 000 F	540 000 F	3
	<u>900 000 F</u>	<u>1 800 000 F</u>	<u>10</u>

Manakara prévoit pour la même année 14 décortiqueuses: Fort Carnot 7 et Vohipeno 4.

Le même mouvement se produit aussi dans la province de Tamatave où il existe dès 1954, 30 groupes autodécortiqueurs appartenant à des particuliers et, 14 achetés par le budget provincial (30).

(29) Monographie de Mananjary 1957 (A.R.D.M.).

(30) Rapport du Service Provincial de l'Agriculture de Tamatave 1954 — Cabinet Civil D 129 (A.R.D.M.).

L'effort technique et financier de l'administration en matière de promotion des cultures d'exportation concerne essentiellement le café. Malgré le principe admis de la nécessité de la diversification de celles-ci pour éviter les conséquences désastreuses des baisses des cours (31) non seulement sur le budget du Territoire mais aussi et surtout sur les ressources financières des producteurs autochtones particulièrement vulnérables, les autres produits comme le girofle, la vanille ou le poivre arrivent loin derrière le café quant aux crédits dépensés — D'ailleurs, ils ne reçoivent d'aide sérieuse qu'à la fin de la période, c'est-à-dire lorsque l'administration se rend compte qu'il faut dès lors insister plus sur l'amélioration de la qualité du café que sur le relèvement de sa quantité. Qu'en est-il de l'évolution de la production caféière des années 1950 ?

L'ESSOR DE LA PRODUCTION DE CAFE

L'évolution de la production caféière de Madagascar suit une courbe ascendante irrégulière dans les années 1950 (32).

	1950	1951	1952	1953	1954
Production (en tonnes)	31 500	29 000	41 300	44 700	44 000
	1955	1957	1958	1960	
Production (en tonnes)	55 000	49 000	48 000	55 800	

L'essor de la production de café se traduit presque par un doublement entre le début et la fin de la décennie, un bond paraissant se situer entre 1951 et 1952, favorisé par le maintien d'une certaine conjoncture favorable sur les marchés mondiaux (celle-ci se renverse cependant en 1954-1955 avec la chute des cours mondiaux). Finalement donc, le rétablissement d'une économie de paix, la revalorisation des prix et le maintien de cours relativement stables ainsi que les encouragements de l'administration dans une certaine mesure ont contribué à l'accroissement de la production de café dans les années 1950. Cependant cette ascension de la production ne pouvait être poursuivie sans une extrême prudence, vu la concurrence des autres pays producteurs de café de l'Union française (La Côte d'Ivoire et le Cameroun essentiellement qui sont mieux placés que Madagascar pour le ravitaillement en café de la France) et du Brésil. Aussi l'administration coloniale a-t-elle conseillé de plus en plus à partir de 1956-57 aux producteurs

(31) C'est le cas en particulier en 1955 pour le café.

(32) Chiffres tirés des différents rapports du Plan de développement économique et social. Ici encore la prudence est de mise quant à la parfaite exactitude des chiffres fournis, lesquels varient d'ailleurs d'un rapport à l'autre. Cependant, l'allure générale de la courbe que donne l'évolution de la production caféière montre le sens général de cette évolution.

autochtones d'améliorer surtout la qualité et la présentation de leurs produits. Ce but est atteint, au moins partiellement, dans la mesure où la qualité du café exporté s'améliore sans cesse; ce que révèle la part toujours croissante des types supérieurs dans le total du café exporté.

Répartition du café exporté selon la qualité jusqu'en 1951 (33)

	Extra-prima (%)	Prima (%)	Courant (%)	Triage (%)
1946	—	0,12	89,2	0,23
1947	—	0,19	93,4	2,1
1948	—	0,15	93,2	2,08
1949	3,07	10,5	50,86	1,52
1950	8,64	12,06	66,5	0,98
1951	1,19	4,9	72,3	0,45

Cette période de l'après-guerre représente celle d'une variation des pourcentages des différentes qualités qui montre la part encore prépondérante du café courant dans le total des exportations.

L'amélioration de la qualité se manifeste cependant les années suivantes, surtout à partir de 1954 où commencent à se faire sentir les fruits de l'action du Fonds de Soutien du café et des groupements de collectivités. Les types supérieurs s'élèvent ainsi à 44% en 1954, 61% en 1955 et à 68% en 1956 (34). Les soins apportés par les producteurs à la cueillette, au séchage des cerises, la sévérité du contrôle du Service du Conditionnement sont à l'origine de cette amélioration de la qualité des cafés.

Tout cela ne peut contribuer qu'à l'essor des exportations du café malgache.

Evolution des exportations de café de Madagascar

1951	1952	1953	1954	1955	1956	1959	1960
30 521 t	41 311 t	36 233 t	41 486 t	47 737 t	52 486 t	37 932 t	40 220 t

Cependant les exportations de café suivent une courbe en dents de scie à cause de l'incidence des cours du café en France et sur le marché international. En outre, doit être aussi prise en ligne de compte la concurrence à l'intérieur même de l'Union Française où la croissance de la production est plus importante que celle de Madagascar, surtout en Côte d'Ivoire. Ces fluctuations montrent bien la fragilité d'une économie trop appuyée sur les produits agricoles d'exportation, surtout si ceux-ci se réduisent à un seul produit, comme c'est souvent le cas pour les paysans des

(33) Recensement du Contrôle du conditionnement en décembre 1952 (A.M.E.C.).

(34) «L'essor remarquable de la caféiculture» — *Bulletin de Madagascar* n° 129 de février 1957.

régions de Manakara et de Mananjary. Dans la région de Fénéry, et dans une moindre mesure de Vatondry et de Mahanoro, les producteurs malgaches peuvent s'appuyer aussi sur les exportations de girofle.

L'étude des sources de revenus des paysans dans les régions de Mananjary et de Manakara est intéressante à plus d'un titre pour évaluer le niveau de vie de ceux-ci.

Part du café dans les revenus en espèces des familles paysannes et montant de ces revenus en 1957

	<i>part du café</i>	<i>Revenu monétaire total</i>
Manakara (a)	9 500 F	23 700 F
Vohipeno (b)	14 000 F	31 350 F
Fort Carnot (c)	60 000 F	61 200 F

La part du café dans les revenus en espèces de la famille varie de 40,8% (à Manakara) à presque 100% à Fort Carnot. Ce que l'on peut remarquer c'est la faiblesse de ce niveau de vie, la précarité de l'équilibre budgétaire de ces familles surtout à Manakara et Vohipeno. Fort Carnot jouit d'une situation privilégiée dans la mesure où le rendement de la caféiculture est plus élevé, et le nombre moyen de caféiers par habitant plus important qu'ailleurs (320 plants par personne). Ailleurs, la situation est difficile à cause de la forte poussée démographique et de la faiblesse des rendements des caféiers, âgés pour la plupart et poussant sur des sols usés. Cette situation des producteurs de la côte est est d'autant plus préoccupante que celle-ci a toujours été une zone déficitaire quant à la production rizicole. Et l'obligation chronique pour l'administration de s'adresser aux autres régions de Madagascar pour le ravitaillement en riz de la côte est a conduit à une politique de développement de la riziculture menée conjointement avec celle de la promotion de la culture du café.

III

LES EFFORTS EN VUE DU DEVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE

Sur le plan du Territoire, la politique de développement de la riziculture correspond à la nécessité avant tout de satisfaire la consommation locale. Ceci est d'autant plus valable pour la côte est tributaire des autres régions pour son ravitaillement en riz. Aussi l'administration n'a-t-elle pas négligé la côte est dans ce domaine.

L'ACCROISSEMENT DES SURFACES CULTIVEES

A côté de l'aménagement du lac Alaotra, le grenier à riz de la province de Tamatave, qui fait l'objet d'investissements grandioses de la part du Plan

décennal d'équipement économique et social (35), la côte est bénéficiée d'un grand nombre de petits et moyens aménagements afin d'accroître les superficies consacrées à la riziculture. En effet, la zone forestière de l'est, la zone des collines et de la falaise, à l'intérieur, est traditionnellement une zone de riziculture de montagne ou tavy, utilisant les méthodes traditionnelles de culture itinérante sur brûlis. Le rendement en est faible: 0,6 à 0,9 t/ha et cette riziculture entraîne, avec la poussée démographique, une destruction de la forêt de l'Est. Or, au lendemain de la guerre elle est très répandue encore aussi bien en pays tanala qu'au nord en pays betsimisaraka.

Extension de la riziculture de montagne dans la région orientale en 1950

	Riz de montagne		Riziculture irriguée	
	Surface	Production	Surface	Production
Fénérive-Tamatave	36 000 ha	21 000 t	32 000 ha	49 000 t
Mananjary-Manakara	20 000 ha	12 000 t	49 000 ha	68 600 t

Les désordres résultant de l'insurrection et l'impossibilité des contrôles du service des Eaux et Forêts entraînèrent une recrudescence des tavy au début de la décennie. Cependant en 1951, la culture du riz de montagne est interdite afin de préserver la conservation du sol et la protection de la forêt. Cependant, la culture non irriguée du riz continue à être autorisée sur les marais et tous les autres terrains plats, en particulier dans les fonds de vallées. Cependant, le rendement de la riziculture ne peut s'accroître que par la généralisation de l'irrigation et du repiquage. Aussi sont entrepris un grand nombre de petits travaux d'aménagement d'hydraulique agricole intéressant non seulement les zones montagneuses mais encore les plaines peuplées de la côte, et avant tout les régions de Manakara et de Mananjary. Les projets d'aménagement des marais d'Ambila datent de 1950. Mais c'est surtout après le déficit de la production de 1956 qui a entraîné la pénurie de riz et des difficultés de ravitaillement des régions côtières, que les travaux d'aménagement sont entrepris, grâce surtout aux crédits FIDES.

Les marais d'Ambila présentent un grand intérêt car leur aménagement permettrait de récupérer 4 000 ha de terres cultivables. L'étude systématique en est dressée à partir de 1948 avec une inscription de crédit de 92 millions au Plan décennal. Par la suite, au 30 juin 1958, 172 Millions sont dépensés sur les 203 Millions de francs de crédit d'engagement. A cette période, 400 ha étaient mis en valeur sur les 2 000 ha à transformer en rizières irriguées. Cependant leur aménagement piétine vu que même les techniciens ne

(35) L'aménagement de l'Alaoira constitue l'un des grands travaux prévus au Plan. Ces travaux comprennent aussi ceux de la basse Mahavavy et du delta du Mangoky.

s'accordent pas sur l'opportunité de l'opération (36) et que se posent des problèmes fonciers.

Dans les autres régions sont recensées en 1956 tous les bas fonds et les vallées susceptibles d'être aménagés et acquis à la riziculture.

Dans la région de Mananjary, le programme d'hydraulique agricole prévu envisage l'obtention d'un supplément annuel de production de 5 100 t de paddy, exigeant 54 millions de francs d'investissements et la participation des producteurs pour les petits travaux (37).

District	Coût d'aménagement	Nbre d'agri- culteurs inté- ressés	Surfaces à amé- liorer ou à ré- cupérer	Production supplé- mentaire de paddy
Mananjary	19 570 000	1 290	1 185 ha	1 680 t.
Ifanadiana	9 430 000	805	720	1 040 t.
Nosy Varika	25 580 000	1 864	2 243	2 390 t.
	54 580 000	3 959	4 148 ha	5 110 t.

Dans la région de Manakara, le problème est quelque peu différent dans la mesure où les étendues irrigables sont assez restreintes et dispersées. Or la gravité du problème du ravitaillement d'une région très peuplée pour les ressources existantes en riz est telle que le déficit annuel théorique moyen est de 10 000 t pour Manakara, 1 600 t pour Vohipeno, 2 100 t pour Fort Carnot. Aussi l'administration voudrait-elle faire comprendre aux populations que la caféiculture, quel que soit l'intérêt qu'elle présente pour l'enrichissement des habitants doit passer au second plan, derrière le souci de mettre en valeur le maximum de terres de rizières (38). L'inventaire des possibilités d'amélioration et de récupération donne cependant le chiffre de 3 200 ha. Ce n'est que dans la région de Fort Carnot que le problème est moins urgent vu la faible densité démographique et le niveau relativement élevé de la population.

En fin de compte, en 1956-1957, la situation rizicole demande à être améliorée d'urgence, ce qui est fait grâce aux travaux d'hydraulique nombreux accomplis un peu partout. Le programme des aménagements devrait permettre de résorber en 5 ans le déficit de 35 000 t pour les districts côtiers de la province (39).

(36) L'aménagement des marais d'Ambila, note de l'Inspecteur général Macari du 4 novembre 1957 (A.M.E.C.).

(37) Plan de développement économique de Mananjary — Monographie Mananjary 1957 (A.R.D.M.).

(38) Manakara — Monographie économique 1957 (A.R.D.M.).

(39) La riziculture malgache étudiée sous l'angle des problèmes de la consommation du riz. Province de Fianarantsoa — 12 mai 1958 (A.M.E.C.).

Dans la province de Tamatave, le même mouvement d'extension des surfaces consacrées à la riziculture se produit dans les années 1950. Mais en général, le problème ne se pose pas de manière aussi grave que dans la province de Fianarantsoa. Les régions de Mahanoro et de Vatomaniry par exemple peuvent se suffire à elles-mêmes quant à la production rizicole. En outre, la politique de développement de la riziculture de la province se concentre surtout dans la région du lac Alaotra, qui fournit avec la région de Tananarive le ravitaillement de celle de Tamatave et de Fénérive, celle de Maroantsetra pourvoyant au reste. Aussi ne trouve-t-on pas cette partie septentrionale de la côte est le même souci de développer à tout prix la riziculture. Néanmoins, la politique d'encouragement à l'extension de la riziculture irriguée existe dans le district de Mahanoro. L'effort de l'administration se consacre à contrôler les brûlis, lesquels ne peuvent être effectués que sur autorisation. En outre, la construction de petits barrages et le creusement de canaux d'irrigation sont accomplis par des riziculteurs betsileo immigrant périodiquement et dont les techniques utilisées servent de modèle aux propriétaires.

Toutes les mesures ont contribué à accroître les surfaces cultivées en riz et surtout la riziculture irriguée. Il est cependant malaisé de quantifier le gain ainsi obtenu dans la mesure où il s'agit de rizières disséminées dans toutes les régions orientales gagnées souvent par l'initiative des paysans eux-mêmes. Si l'on en croit les chiffres les résultats obtenus sont les suivants :

Surfaces consacrées à la riziculture sur la côte Est en 1960

	Tavy	Riziculture irriguée
Fénérive-Tamatave	72 000 ha	36 000 ha
Mananjary-Manakara	30 000 ha	58 000 ha

Par rapport à 1950, l'on remarque effectivement un accroissement des surfaces cultivées. Cependant, il n'y a pas que les rizières irriguées qui s'étendent : le tavy prend aussi de l'importance et son essor est nettement plus prononcé que la riziculture irriguée ;

Pourcentage d'accroissement par rapport à 1950

	Tavy	Riziculture irriguée
Fénérive-Tamatave	100%	12,5%
Mananjary-Manakara	50%	18 %

L'on peut constater surtout le succès tout relatif de la riziculture irriguée ; tant il est vrai que les habitudes et les méthodes traditionnelles, fortement

enracinées ne peuvent être remplacées même en une décennie, loin s'en faut. En outre, l'abandon du tavy n'est possible que lorsqu'il y aura une parfaite sensibilisation des producteurs sur ses inconvénients et des propositions de solutions de remplacement. Et « l'extension des rizières irriguées ne saurait à elle seule résoudre le problème de l'alimentation des populations en riz — encore faudrait-il leur apprendre à cultiver et leur donner des directives très précises quant à l'exécution des travaux ... » (40). En effet, l'accroissement de la production doit aussi être complété par l'amélioration des méthodes culturales en vue de l'élévation du rendement.

L'AMELIORATION DES TECHNIQUES CULTURALES

La politique d'extension de la riziculture irriguée, et la volonté de l'administration de faire abandonner progressivement le tavy s'expliquent par le souci de préserver le patrimoine forestier et d'accroître la production. L'administration voudrait aussi par là élever le rendement de la riziculture, car pour la riziculture de montagne, il n'est que 0,6 à 0,8 t/ha ; alors que, sans atteindre les performances de certaines plantations de la plaine de Marovoay ou de l'Alaotra (jusqu'à 5 t/ha), le rendement moyen de 2 à 2,5 t/ha est courant en riziculture irriguée.

L'action entreprise dans ce sens s'organise dans le cadre des collectivités rurales, les CAR et surtout les CRAM. Elle consiste à vulgariser l'utilisation de semences sélectionnées cultivées dans des pépinières consacrées à cela et distribuées à prix réduit par le Service de l'Agriculture. L'utilisation des engrais et des fumiers est aussi recommandée. Cependant, la faiblesse du pouvoir d'achat des producteurs autochtones d'une part, l'insuffisance du troupeau bovin d'autre part sont des freins à la diffusion de cette pratique. A cela s'ajoute, bien entendu, le fait que de nouvelles méthodes culturales ne peuvent être adoptées sans réticence de la part des producteurs. Quant à l'utilisation de la charrue pour les labours, elle est jusqu'en 1956-1957 pratiquement inconnue, tout reste à faire dans ce domaine. Un centre de dressage de bovins et de démonstration de la charrue est prévu dans la région des marais d'Ambila, mais là aussi, les producteurs n'adhèrent à cette pratique que très lentement.

Finalement, quelle est l'évolution observée quant au rendement de la riziculture de la côte est ? Le rendement ne peut que s'élever vu tous les efforts entrepris dans ce sens. Cependant faire abandonner des méthodes culturales multiséculaires et en faire adopter d'autres, inhabituelles, ne peut être réalisé qu'à moyen ou long terme. Dans l'attente de l'opérationnalité des travaux entrepris donc, d'une hausse de la production par rapport à la consommation, l'administration est obligée de mener une politique subtile et complexe afin de ravitailler en riz la côte est.

(40) La riziculture en pays tanala — rapport du service des Eaux et Forêts au Haut Commissaire, du 22 août 1955 (A.M.E.C.)

LA POLITIQUE DE RAVITAILLEMENT DE LA COTE EST

Le but de cette politique coloniale est avant tout d'éviter la pénurie de cette denrée de première nécessité dans les centres urbains comme dans les milieux ruraux. Le riz constitue en effet un produit particulièrement important dans la mesure où il est utilisé non seulement pour la consommation directe mais encore pour le paiement de la main-d'œuvre travaillant à la cueillette des produits d'exportation comme le café et le girofle. L'usage est très répandu, de nos jours encore, de payer les salaires en espèces et par une ration alimentaire quotidienne composée de riz et souvent de viande: une bonne récolte de girofle à Fénérive risque d'être gâchée par l'insuffisance des arrivages de riz dans la région. Inversement, la consommation prévue peut ne pas être atteinte en cas de baisse de cours des cafés, comme en 1955. Le rôle du riz est tout aussi important sur le plan social et politique — comme celui du pain en France pendant longtemps — L'abondance du riz sur le marché entraîne l'abaissement de son prix, abaissement dont l'effet psychologique est loin d'être négligeable sur la masse des travailleurs, dont une bonne partie du salaire reste destinée à la satisfaction des besoins alimentaires. L'abondance de riz, gage de paix sociale est ainsi recherchée par l'administration coloniale. D'où la prise de mesures à tendance dirigiste pour que la vente du riz ne soit pas en proie aux spéculations des riziers et des intermédiaires de toutes sortes qui ne manquent pas de profiter de l'hétérogénéité des prix du paddy et du riz suivant les régions pour réaliser des superbénéfices au détriment des producteurs comme des consommateurs.

Situation du ravitaillement des districts côtiers de la province de Tamatave en 1951 (41)

Tamatave	: Importe 4 500 t/an d'Ambatondrazaka, de Tananarive et de Maroantsetra
Vatomandry	} se suffisent à eux-mêmes en période de production normale
Mahanoro	
Marolambo	
Maroantsetra	exporte du riz
Fénérive	} importent normalement du riz de Maroantsetra, d'Ambatondrazaka et de Tananarive (importation annuelle de Tananarive de 2 000 à 2 500 t).
Brickaville	
Sainte-Marie	

Mais si le déficit annuel des districts côtiers s'élève environ entre 7 et 9 000 tonnes au début de la décennie, celui-ci atteint en moyenne entre 10 000 et 15 000 t à partir de 1955, riz fourni par moitié par la province de Tananarive (42). Cette aggravation de la dépendance de la province de

(41) «La province de Tamatave», *Bulletin de Madagascar* n° 46-47 des 1er et 16 décembre 1951.

(42) La situation rizicole au Lac Alaotra 16 juin 1955 (A.M.E.C.)

Tamatave s'explique par une croissance démographique annuelle élevée (2,3% en moyenne) supérieure à l'accroissement de la production rizicole.

La situation n'est guère meilleure dans les districts côtiers de la province de Fianarantsoa où le déficit se chiffre entre 9 000 et 10 000 t par an. En cas de mauvaises récoltes sur la côte, celui-ci est encore plus important : 8 100 t entre novembre 1956 et avril 1957. En réalité, le déficit théorique (43) est de 65 000 t, dont 45 000 t pour les seuls districts les plus peuplés de Manakara et de Farafangana ; mais ce déficit est comblé en partie par la consommation d'autres cultures vivrières comme le manioc, le maïs et les patates (44). En tout cas, l'envoi par les régions de Fianarantsoa, Ambohimahaso, Ambositra de 10 000 t/an de riz vers la côte est considéré comme un minimum incompressible.

La satisfaction de ces besoins en riz des régions côtières de l'Est implique, pour l'administration coloniale, l'adoption d'une politique quelque peu dirigiste pour empêcher sinon la pénurie de cette denrée de première nécessité sur la côte, du moins les manœuvres spéculatives qui font monter exagérément les prix. Elle se trouve en face des problèmes suivants : disparité des prix de revient de la riziculture pour les producteurs, disparité aussi des conditions de collecte, d'où des différences dans les prix d'achat des paddy et par conséquent des prix de vente du riz à la consommation. Cette situation risque d'engendrer des sorties incontrôlées et excessives d'une Province à l'autre si celles-ci ne sont pas réglementées ; par exemple, entre Fianarantsoa et Tuléar. D'où la nécessité de soumettre la circulation des riz entre provinces à une autorisation préalable. Il en est de même entre Tananarive et Tamatave, où le problème se complique encore du fait que l'Alaotra ravitaille les rizières de Tananarive en paddy, alors que cette ville envoie aussi du riz à Tamatave. La circulation entre ces deux provinces est ainsi l'objet de toute une réglementation plus ou moins rigide suivant la conjoncture de l'année et même de la saison. Les tarifs des chemins de fer sont en outre réglés en fonction de la circulation du riz entre l'Alaotra, Tananarive et Tamatave.

En outre, le rôle de l'administration consiste à créer des stocks de sécurité annuels, surtout dans les trois provinces de Tananarive, Fiana-

(43) La multiplication de la consommation journalière par le nombre d'habitants donne la consommation théorique. Le déficit théorique provient donc de la différence entre le montant de la consommation et le montant de la production. La consommation moyenne sur les côtes est calculée sur la base de 200 g/personne/jour (enfants compris). Dans le pays betsileo, celle-ci est de 800 g à 1 kg/personne/jour.

(44) La riziculture malgache étudiée sous l'angle des problèmes de la consommation du riz. Province de Fianarantsoa secteur administratif de la Production 12 Mai 1958 (A.M.E.C.)

rantsoa et Tamatave, les plus peuplées, afin de pouvoir influencer plus facilement sur les prix en cas de pénurie ou de risque de pénurie. Ces stocks sont constitués entre avril et septembre, surtout en mai-juin au moment où la récolte bat son plein et où les prix sont donc les plus avantageux, puis revendus en période de soudure. L'intention est louable puisqu'il s'agit d'éviter les spéculations qui feraient monter exagérément les prix de détail du riz dans les villes ; et cela, l'administration le redoute car « le prix du riz peut avoir une influence sur la situation économique générale de l'Ile, si les salaires changent à Tananarive en particulier, il y aurait une réaction en chaîne dont les victimes seraient les usines, les employeurs, les budgets provinciaux » (45). Cependant, si l'administration réussit souvent à juguler la hausse des prix du riz, parfois l'initiative de la constitution des stocks de sécurité est l'occasion de perte de dizaines de millions lorsque ces stocks de sécurité ne sont pas résorbés en cas de bonnes récoltes : c'est ce qui se produit en 1955 où la conjoncture favorable permet non seulement de satisfaire les besoins locaux mais encore d'exporter du riz ordinaire vers la Réunion, les Antilles et le Sénégal : le stock de sécurité est obligé d'être liquidé, à perte, par la Province.

Enfin, toujours dans le but de juguler la hausse des prix, de décourager les spéculateurs et les exigences des riziers, en particulier ceux de l'Alaotra, l'administration a parfois recours à des importations de riz d'Indochine. C'est le cas en 1954, en 1956 et en 1959, mais pour des tonnages modérés : entre 4 000 t et 8 000 t., destinées au ravitaillement de la région de Tamatave. La menace des importations est une mesure brandie par l'administration pour empêcher la rétention du riz par les riziers dans l'espoir de l'obtention de prix plus avantageux pour eux, pour que ceux-ci ne s'entendent pas sur des prix d'achat trop bas du paddy qui décourageraient les producteurs de l'Alaotra. Mais elle ne se livre à ces importations qu'à l'extrême limite, ces importations grevant le budget du Territoire d'une part, et étant particulièrement impopulaires, aussi bien chez les riziers que chez les consommateurs (46).

Finalement, la question est de savoir quel est le bilan de cette politique d'intervention de l'administration sur les problèmes du ravitaillement en riz dans les régions côtières de l'Est. A part quelques cas exceptionnels de déficiences dans le ravitaillement, d'une manière générale aucune région de la côte n'a manqué de riz pendant la décennie considérée. En outre, le riz est parmi les denrées de première nécessité, celles dont le prix a le moins

(45) Note sur la politique du riz à Tamatave : du chef de Province de Tamatave au Haut Commissaire du 10 Août 1957 : (A.M.E.C.)

(46) « Le riz de Saïgon n'est pas cher, mais ... méfions-nous », *Kintan'i Madagasikara*, du 21 juillet 1954.

augmente depuis la fin de la guerre de 1949 à 1957 : il passe de l'indice de base 100 à l'indice 115 tandis que pour la viande celui-ci est de 240 à la même date.

D'autres statistiques révèlent aussi de janvier 1947 à janvier 1954 que le prix de riz usiné double alors que le coût général de la vie passe de 100 à 353 et que le prix de la main-d'œuvre passe de l'indice 100 à l'indice 500 (47). Ces statistiques sont certes divergentes, il n'en reste pas moins qu'elles indiquent que la hausse du prix de riz ne suit pas celle des autres produits ou des services et que l'administration est parvenue à juguler l'élévation du prix d'une denrée dont l'importance est primordiale pour le Malgache et par conséquent pour le maintien ou non de la paix sur le plan social et politique. L'administration sait bien qu'une flambée des prix — comme ce qui s'est passé entre mars et mai 1956 — entraînerait à coup sûr des problèmes sur le plan politique. En 1956, début d'application de la législation sur la Loi-Cadre, la montée des prix a suscité une levée de bouddiers générale des journalistes tananariviens de toute tendance. Aussi l'administration n'a-t-elle pas ménagé ses efforts pour promouvoir le développement de la riziculture.

Dans les années 1950, la France a incontestablement appliqué la politique qu'elle a définie en 1946 : développer l'économie des TOM et par là-même, s'efforcer d'améliorer les conditions d'existence et de rehausser le niveau de vie des populations autochtones longtemps délaissées et lésées par le régime colonial. Cette politique était indispensable si elle voulait toujours maintenir sa présence dans ces TOM. La masse des capitaux investis, l'effort pour doter le pays d'une infrastructure économique et sociale digne de ce nom témoignent de cette volonté de la France.

Pourtant, l'application de cette politique se heurte aux intérêts des colons installés sur la côte est, qui s'efforcent de dicter leur loi en matière de fixation des prix du riz et du paddy, accaparer les aides concernant la promotion du café et ne comprennent pas le sens de la nouvelle orientation de la politique coloniale visant à intervenir dans les structures économiques paysannes de base. Aussi constituent-ils un frein à l'action de l'administration.

En outre, cette politique de l'administration coloniale s'avère, somme toute, hésitante et tâtonnante : la multiplication des structures d'intervention au niveau des collectivités, les points de vue divergents des différents chefs de province en particulier le montrent. Elle est aussi particulièrement compliquée, variant d'une province à l'autre, d'une année à l'autre et son souci de concilier le dirigisme en matière économique et la liberté de l'entreprise privée la conduit parfois à la prise de mesures

47) Syndicat des riziers — Campagne 1954 (A.M.E.C.)

contradictaires, ce qui n'est pas sans freiner les effets de la promotion escomptée.

Finalement, l'on ne peut dire que la politique de l'administration coloniale des années 1950 ait échoué en matière de riziculture et de relance des produits d'exportation comme le café: la production caféière et les exportations marquent une hausse nette pour les deux provinces orientales. La production rizicole aussi s'est développée, mais moins rapidement que l'accroissement de la population. Mais le changement des méthodes culturales, l'amélioration du rendement ne peuvent être que le fruit d'une œuvre de longue haleine. La colonisation a réussi cependant à satisfaire la consommation en jonglant avec la production locale somme toute suffisante à l'époque, et en réduisant au minimum les importations de riz.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

ARCHIVES

1. ARCHIVES DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DE MADAGASCAR (A.R.D.M.)

Monographie — Mananjary (1943, 1950, 1953, 1956, 1957, 1958, 1960)

Monographie — Manakara (1949, 1953, 1956, 1957, 1959, 1960)

Monographie — Mahanoro (1943, 1950, 1956, 1959)

Monographie — Vatomandry (1939, 1953, 1955, 1958)

Monographie — Fénériver (1949, 1953, 1956, 1959)

Monographie — Tamatave (1945, 1956, 1958).

Chambre de Commerce Tamatave — Mananjary.

Cabinet Civil D 120, D 129, D 277, D 371, D 245 et suivants, D 315.

Affaires Economiques sur le café (mais concernant surtout la période d'avant les années 1950).

2. ARCHIVES DE L'ANCIEN MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU COMMERCE (A.M.E.C.)

Le café: dossier général

Le riz dans chaque province du Territoire

3. ARCHIVES D'AIX EN PROVENCE — Rapports de districts et de gouvernement: Fianarantsoa — Ambatondrazaka — Tamatave.

SOURCES IMPRIMEES ET BIBLIOGRAPHIE

1. Les journaux malgaches: *Kintan'i Madagasikara*, *Fandrosoambaovao*, *Mandroso*, *Maresaka*.

2. Les articles de revues et les ouvrages:

BOITEAU (P.), *Contribution à l'histoire du nationalisme malgache*, Paris — Editions Sociales, 1958.

Bulletin de Madagascar 1950 à 1960.

Bulletin de la Chambre de Commerce de Tamatave - 1952.

CAUET et WERQUIN, *Etude des formes de l'action en faveur du paysannat à Madagascar*, Inspection de la France d'Outre-Mer, août-septembre 1958.

DE COPPET (M.), *Madagascar et la Réunion*, t. 1, Encyclopédie maritime et coloniale — Paris 1947.

FEUGEAS (Y.), *Le marché du riz pendant la période coloniale à Madagascar, Etudes Historiques*, n° IV, UER d'Histoire, Université de Madagascar.

GENDARME (R.), *L'économie de Madagascar, Diagnostic et perspectives de développement*, Paris, Editions Cujas 1963.

MINELLE (J.), *L'agriculture à Madagascar*, Paris Librairie Marcel Rivière et Cie 1960.

PRATS (Y.), *Le développement communautaire à Madagascar*, Paris, Librairie de Droit et de Jurisprudence 1972.

RAMANANTSOAVINA (G.), *Les principaux produits agricoles malgaches*, Ministère de l'Agriculture, de l'expansion rurale et du ravitaillement, Direction de la production agricole, Tananarive, 1967.

FAMINTINANA

Ny ady lehibe faharoa sy ny ezaka tsy maintsy nataon'ny toe-karen'i Madagasikara sy ny nanaovan'ny Britanika azy fahirano dia naneho ny mahamora simba ny toe-karen-janatany. Raha ny amin'ny morontsiraka atsinanana no dinihina dia fihenana'ny vokatra kafe, na teo amin'ny lanjany izany na teo amin'ny hatsarany, ary ny tsy fahampian'ny vokatra azo atao sakafo, tsy mifanentana amin'ny fitombon'ny mponina no anisan'ny fisehon'izany fihemorana ara-toe-karena izany. Koa ho fanarenana ny famokarana any amin'ireo zanatany dia nanomana tetipivoriana ny fanjakana frantsay ary dia nanome fitaovana maro samihafa an'ireny tany ireny izy.

Tamin'ny faritra atsinanana, ny politikam-pampandrosoana dia miompana voalohany indrindra amin'ny fanatsarana sy ny fanitarana ny voly kafe, izay tena ilain'ny toe-karena frantsay tokoa mba tsy hamoahany vola ivelany loatra. Eo amin'ny lafin'ny vokatra atao sakafo kosa indray dia nasiana ezaka ny momba ny vary, na dia tsy nomen-danja toy ny kafe aza. Ny fiantraikan'ny ezaka vita dia ny fisondrotry ny lanjan'ny kafe vokatra sy naondrana na tsy dia tsara loatra aza izany kafe izany. Nony nihitatra anefa ny velaran-tany voavoly vary dia ny fampiasana ny tavy

tsy nihena fa vao mainka aza nahazo vahana. Azo lazaina anefa fa voavaha ihany, talohan'ny 1960, ny olana ara-pamatsiana na dia nitombo isa aza ny mponina, koa raha sendra voatery nanafatra vary tany ivelany dia kely ihany no nampidirina teto.

Ny fiantraikan'ny ady lehibe faharoa sy ny fahirano nataon'ny Anglisy teto Madagasikara dia nampiseho indrindra ny tsy maha-mafy orina loatra ny toe-karen'ny zanatany.

SUMMARY

The « War effort » and the british blocus on Madagascar have shown the fragility of the colonial economy. On the Eastern coast, the coffee production goes down, both in quantity and in quality, since the food production could not suffice in the population's ever growing consumption. Such are the manifestations of a critical economic situation. Thus, to improve the colonial economy and especially to satisfy the needs of her own economy, France decided to carry out a project of social and economic development in order to equip the T.O.M.

The colonial policy for the East coast of Madagascar consisted in giving the priority to the promotion of coffee-culture and the development and improvement of its production. As for cash-crops, efforts are made, in a lesser degree, to develop rice-culture by irrigation and to prevent the spreading of rice-culture on hills. Yet, despite an increasing coffee-production, its quality is still much left to be desired. Concerning rice-production, the cultivated areas are also increasing, though hill culture is the most developed. However, efforts made to promote rice-culture remain insufficient in comparison with the demographic growth. Yet, the colonial power hardly succeeds in solving the problem of victualling by skilfully using a home production upon the whole sufficient, and rice importations are unimportant before 1960.